



Règlement 2025

Article 1. Objet de l'appel à candidature

La Bourse William Wyler vise à soutenir la formation des jeunes mulhousiens pour le développement des arts en lien avec le cinéma, le théâtre et les comédies musicales tels que : création musicale y compris musique à l'image, chorégraphie, danse, expression théâtrale, création de décor, de costumes, scénographie, écriture de scénario, réalisation, photographie, mise en scène, chant, sonorisation.

La bourse se monte à 2300€ en 2025.

La sélection se fait à partir d'une note présentant le jeune artiste et son parcours, accompagnée d'un support permettant d'illustrer sa pratique : portfolio, vidéo, musique...

Article 2. Contexte

William Wyler est un cinéaste admiré par ses pairs, né à Mulhouse, célébré à Hollywood et encensé dans le monde entier. Il est le Mulhousien de tous les records.

- 41 Oscars pour ses films dont 11 pour Ben-Hur, le film le plus « oscarisé ».
- 3 Oscars dans la catégorie meilleur réalisateur.
- 12 nominations pour l'Oscar du meilleur réalisateur (record absolu).
- Une palme d'or à Cannes en 1957 pour La Loi du seigneur.

L'année 2022 a été l'occasion de lui rendre hommage à Mulhouse en présence des membres de sa famille.

Plusieurs événements ont permis de redécouvrir l'œuvre de ce célèbre autodidacte : exposition William Wyler au musée historique, réalisation d'une fresque murale, réalisations de courts métrages avec des élèves issus de 3 collèges, inauguration d'une plaque sur la maison natale de William Wyler, projection de ses films au cinéma Palace, cycle de conférence à l'UHA, soirée électro péplum à Motoco, soirée spéciale Ben-Hur au Musée National de l'Automobile, concerts de l'orchestre symphonique de Mulhouse...

Suite à cet événement, les quatre enfants du réalisateur américain -Catherine Wyler, Judy Wyler Sheldon, Mélanie Wyler et David Wyler- ont souhaité faire bénéficier la Ville de Mulhouse d'une donation pécuniaire d'un montant total de 10 000\$.

La donation servira à créer une bourse William Wyler pour aider à la prise en charge des frais d'inscription ou de scolarité, permettant, de cet fait, à un jeune de 16 à 25 ans, de suivre un cursus artistique dans un établissement d'enseignement supérieur en France et dans les pays frontaliers (Suisse, Belgique ...).

L'utilisation de la donation s'effectuera sur la base de 2 300€ annuels pendant 4 années. Plusieurs lauréats pourront donc en bénéficier.

Article 3. Candidates et candidats concernés

La Bourse William Wyler vise les jeunes mulhousiens de 16 à 25 ans suivant, ou ayant pour projet de suivre un parcours de formation dans l'un des domaines définis dans l'article 1.

Sont soutenus l'accès :

- aux études,
- à un parcours de formation,
- à un concours d'entrée aux grandes écoles d'art de l'enseignement supérieur.

Les projets collectifs ne sont pas acceptés.

Article 4. Modalités de candidature

Le ou la candidate à la Bourse William Wyler 2025 devra faire parvenir à la Ville de Mulhouse un dossier comprenant :

- une note d'intention présentant son parcours et l'usage qu'il compte faire de la Bourse William Wyler,
- un dossier artistique de présentation avec sa biographie, ses réalisations et la description de son projet,
- possibilité de joindre tous les supports permettant de présenter ses œuvres ou sa pratique artistique : portfolio, liens vers des extraits vidéos ou sonore...,
- un RIB à son nom. Si le candidat est mineur, joindre l'autorisation parentale de versement.

Le dossier devra être déposé sur la plateforme de subventions en ligne : <https://mulhouse.mgcloud.fr/> sous la référence H4 : Bourse William Wyler

Article 5. Critères de sélection

- Cohérence et faisabilité du projet artistique
- Pertinence de la bourse dans le parcours du jeune
- Qualité de la proposition soumise

Article 6. Jury

Le Jury est composé de 6 experts et des représentants des services Culture et Jeunesse de la Ville de Mulhouse :

- Cinéma : Michel Cordina, Michel Deschler
- Création : Dominique Schoenig
- Musique : Jean-François Sautenet
- Photographie : Catherine Kohler
- Arts visuels : Stéphane Ruch
- Service Culture : Nathalie Motte, adjointe déléguée à la Culture et aux Relations Internationales
- Service Initiatives et Action jeunesse Ayoub Bila, adjoint délégué à l'Enfance et à la Jeunesse

Une remise officielle du prix est prévue en courant 2025.

Article 7. Calendrier

Ouverture de la Bourse William Wyler : le 1^{er} décembre 2024.
Date limite de dépôt des candidatures : le 31 mars 2025.

Article 8. Versement

Le versement de la Bourse William Wyler se fera exclusivement sur le compte du jeune en euros.

Article 9. Communication

Le ou la lauréate s'engage à mentionner la Bourse William Wyler quand il évoquera son parcours d'étude. Toute communication devra mentionner « avec le soutien de la Bourse William Wyler de la Ville de Mulhouse » et comporter les logos de la Ville de Mulhouse et de l'Année William Wyler.